



Climat : la politique pro-charbon de Donald Trump attaquée par 22 États et 7 grandes villes

Climat : la politique pro-charbon de Donald Trump attaquée par 22 États et 7 grandes villes

Aux États-Unis, 22 États et 7 grandes villes ont décidé de porter plainte contre la politique environnementale du gouvernement. Les plaignants dénoncent la nouvelle réglementation de l'administration Trump qu'ils jugent inefficace à la fois pour lutter contre le changement climatique et la pollution. Cette bataille judiciaire qui s'engage sera déterminante pour le futur environnemental et énergétique des États-Unis. The "dirty power rules", le plan pour une énergie sale. C'est ainsi que les détracteurs surnomment le plan de l'administration Trump censé assurer la préservation de l'air. Et ils n'entendent pas en rester là. L'American lung association (destinée à prévenir les maladies du poumon) et une coalition de dix associations environnementales ont déjà porté plainte contre l'EPA, l'agence américaine de protection de l'environnement. C'est désormais une coalition de 29 États et 7 grandes villes qui passent à l'action judiciaire. À la tête de cette coalition : la procureure générale de l'État de New York. Letitia James et son administration avant elle, ont fait du changement climatique un sujet de bataille juridique (notamment contre Exxon, en vain), considérant qu'il est une menace imminente pour la ville et ses habitants. Autour d'elle, les procureurs de Californie, du Colorado, du Connecticut, du Delaware, du Nouveau Mexique, de Rhode Island ou du Wisconsin et les chefs des services juridiques des villes de Chicago, Philadelphie ou Los Angeles. Une réglementation "sans impact" sur le

climat et la pollution Pour les plaignants, la nouvelle réglementation de l'EPA constitue une violation des règles de la loi fédérale du "Clean Air Act" selon laquelle la limitation des polluants atmosphériques - comme les émissions de gaz à effet de serre - doit être basée sur le meilleur système de réduction des émissions. Or, selon eux, la nouvelle réglementation "n'aura aucun impact" et présente au contraire une régression en matière de pollution et de lutte contre le changement climatique par rapport au "Clean Power Act". Ce plan phare de l'ère Obama prévoyait la mise en place des plafonds d'émissions de gaz polluants des centrales électriques à combustion fossiles et particulièrement celles fonctionnant au charbon, pour en accélérer la fermeture. Il n'était cependant jamais entré en vigueur. L'"Affordable clean energy Act" (plan pour une énergie propre et accessible) de Donald Trump est lui bien effectif depuis juin. Il ne fixe aucune cible spécifique de réduction des émissions aux États et devrait permettre d'ici 2030 une réduction de 35 % ses émissions de dioxyde de carbone de la part de l'industrie énergétique américaine sur la base des émissions de 2005. Un seuil moitié moins important que celui conseillé par l'agence internationale de l'énergie (AIE) pour respecter l'Accord de Paris, dont les États-Unis sont cependant sortis. La bataille énergétique et économique derrière la bataille climatique Derrière cette bataille judiciaire sur l'enjeu climatique, l'enjeu économique est tout aussi énorme. Le chef de l'EPA, Andrew Wheeler est un ancien lobbyiste du charbon. Pour lui, le nouveau règlement doit notamment permettre la réouverture d'un nombre important de centrales thermiques à charbon. Beaucoup d'entre elles ont fermé, notamment en anticipation des réglementations climatiques à venir. Mais pour le procureur général de Californie Xavier Becerra, si le "plan de protection des énergies fossiles" de Donald Trump échoue sur le plan climatique et de pollution, il échoue aussi sur le plan économique car, selon lui, l'économie "dépend plus que jamais des énergies propres". Le 06 septembre 2019 Source web Par novethic